

Suite à la nouvelle aide concernant le financement du permis de conduire à 90 % (jeunes : 18/30 ans), votée ce 20/07/2021 et mise en place par le Conseil Régional des Hauts-De-France, nous avons mis à jour notre guide mobilité, « Édition 2021 » (le détail et les critères de cette aide se trouvent en page 16 du guide).

●Lien de téléchargement du

guide : [https://www.cjoint.com/doc/21\\_07/KGvl0mmuzut\\_Guide-de-la-Mobilit%C3%A9-Edition-2021-MAJ-210721.pdf](https://www.cjoint.com/doc/21_07/KGvl0mmuzut_Guide-de-la-Mobilit%C3%A9-Edition-2021-MAJ-210721.pdf)

●Il est téléchargeable également sur notre site

Internet : <http://www.cambresisemploi.fr/>